



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les justifications économiques d'une contribution climat énergie

Les justifications économiques d'une contribution climat énergie

Les justifications économiques d'une contribution climat énergie

Henri Lamotte

Service des Politiques Publiques

Conférence d'experts sur la contribution climat énergie – 2 juillet 2009

Trois justifications économiques principales

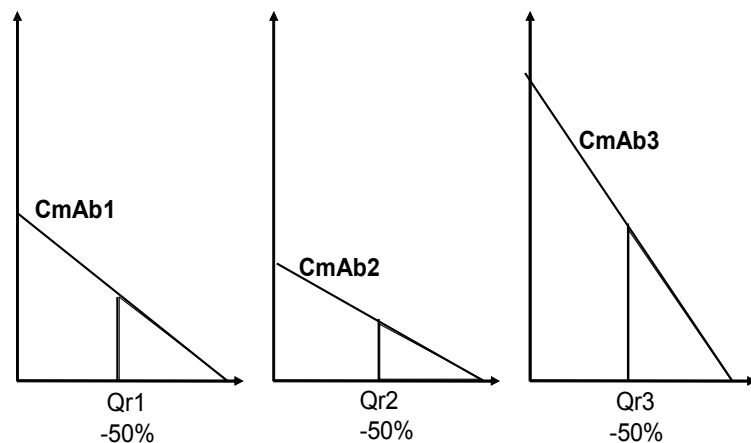
- 1^{er} dividende :
 - Atteinte des objectifs environnementaux au moindre coût
- 2^{ème} dividende :
 - Recyclage des recettes ayant un effet positif sur la croissance et l'emploi
- 3^{ème} dividende :
 - Effet de stabilisation macroéconomique

Le premier dividende : des réductions d'émissions au moindre coût (1/2)

- Égalisation des coûts marginaux d'abattement
- Minimisation du coût total

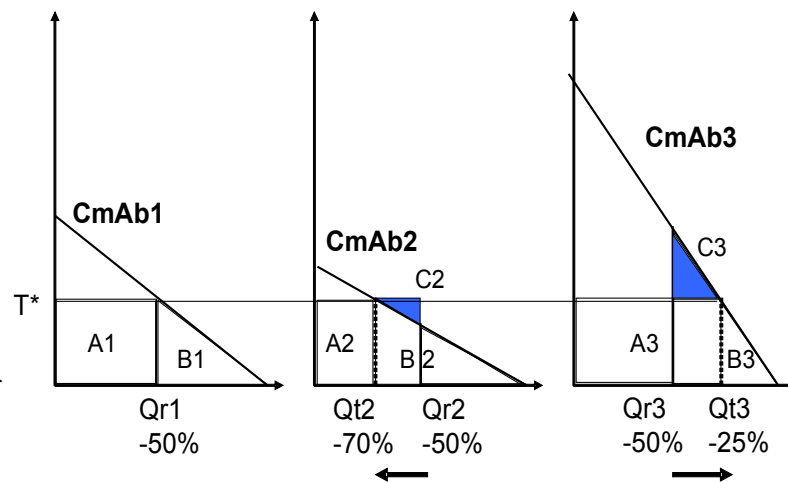
Approche réglementaire

Coût marginal d'abattement



Approche par la taxation

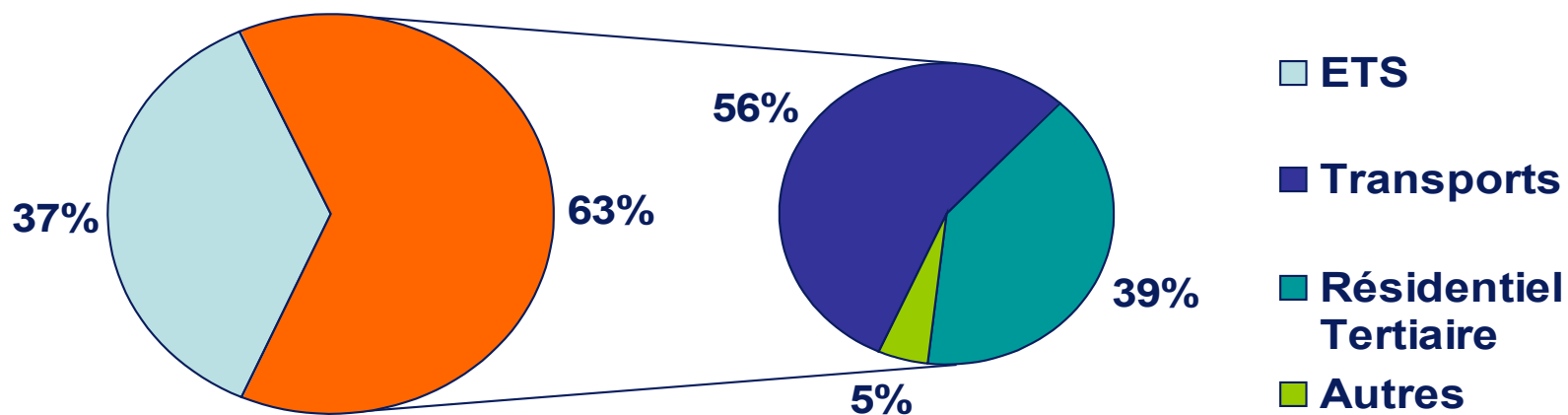
Coût marginal d'abattement et prix



Niveau d'émission

Le premier dividende : des réductions d'émissions au moindre coût (2/2)

- 63% des émissions de CO2 françaises ne sont pas couvertes par le marché européen des quotas d'émissions (ETS)



Le deuxième dividende : recyclage des recettes (1/2)

- Une contribution climat énergie ou des quotas mis aux enchères engendrent des recettes supplémentaires.
- Recyclage en une baisse de PO
- Les impacts positifs sont d'autant plus importants que les diminutions de PO ciblent les plus pénalisants pour l'activité économique
- En France (2006) :
 - Fiscalité écologique = 49Mds€
 - PO sur les facteurs de production >300Mds€

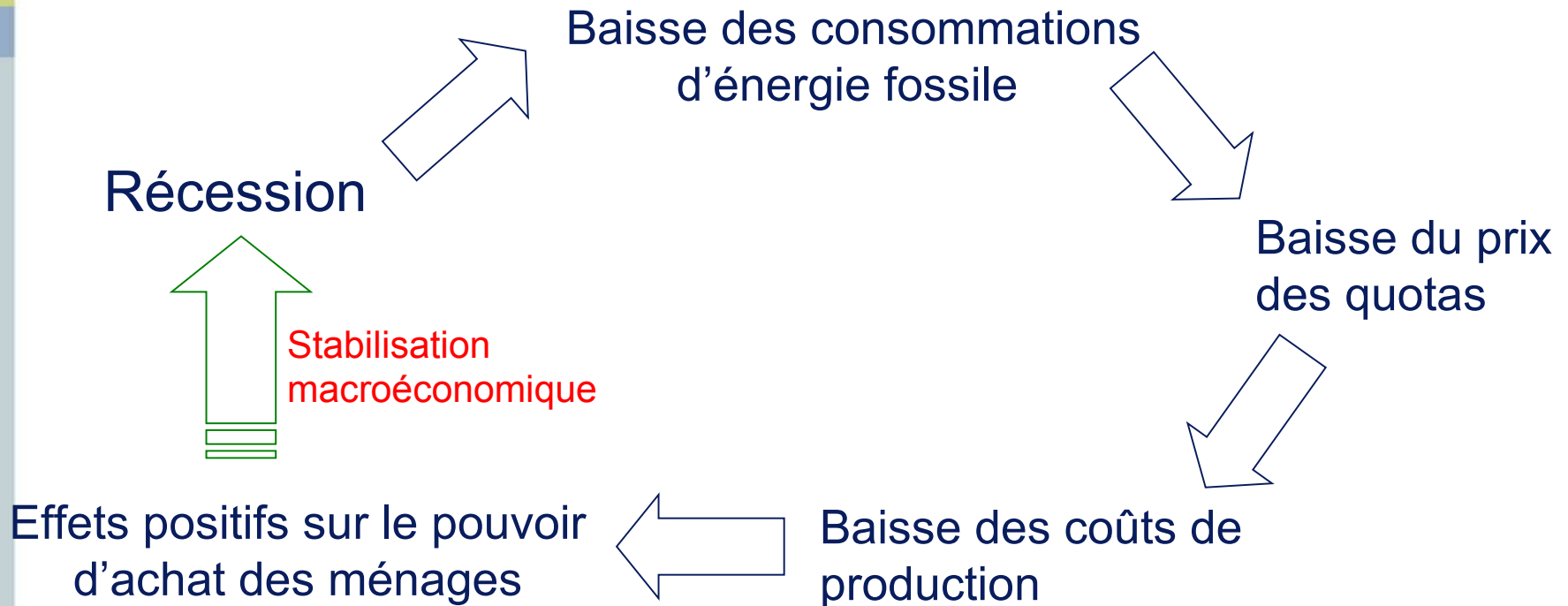
Le deuxième dividende : recyclage des recettes (2/2)

- Les recettes peuvent être pérennes :
 - Les émissions de CO2 ne s'annuleront pas
 - Le taux de la CCE peut progresser
- A titre illustratif, sur la base de la valeur tutélaire du carbone (Rapport Quinet) :

Année	Emissions (base 100 en 2010)	Valeur tutélaire (€/tCO2)	Emissions * Valeur tutélaire
2010	100	32	3200
2050	25 (Facteur 4)	200 (150 – 350)	5000 (3750 – 8750)

Le troisième dividende : stabilisation macroéconomique (1/2)

- Dans le cas de marchés de permis



Le troisième dividende : stabilisation macroéconomique (2/2)

- Dans le cas d'une contribution climat énergie

